



vous guider



Je consulte
mes remboursements
sur Internet



msa.fr



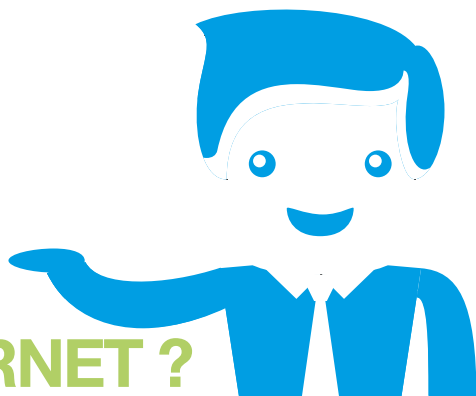
L'essentiel & plus encore

Ce service vous permet de suivre vos remboursements de frais de santé, ainsi que ceux des membres de votre famille s'ils sont assurés avec vous.

Ces paiements sont accompagnés d'un décompte qui récapitule également le montant versé au professionnel de santé dans le cadre du tiers payant.

Ce décompte peut être communiqué à votre mutuelle.

**COMMENT
CONSULTER
MES PAIEMENTS
ET DÉCOMPTES
SANTÉ SUR INTERNET ?**



ÉTAPE 1

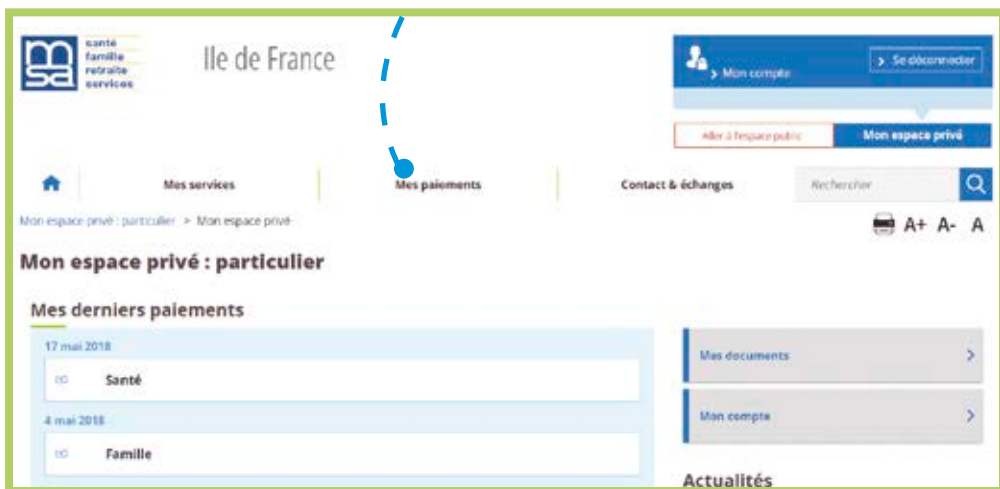
Je me rends sur le site Internet de ma MSA. Je me connecte à Mon espace privé, en cliquant sur le bloc en haut à droite.



Je saisis mon numéro de sécurité sociale sans la clé (13 chiffres), mon mot de passe, puis je clique sur le bouton « Se connecter ».

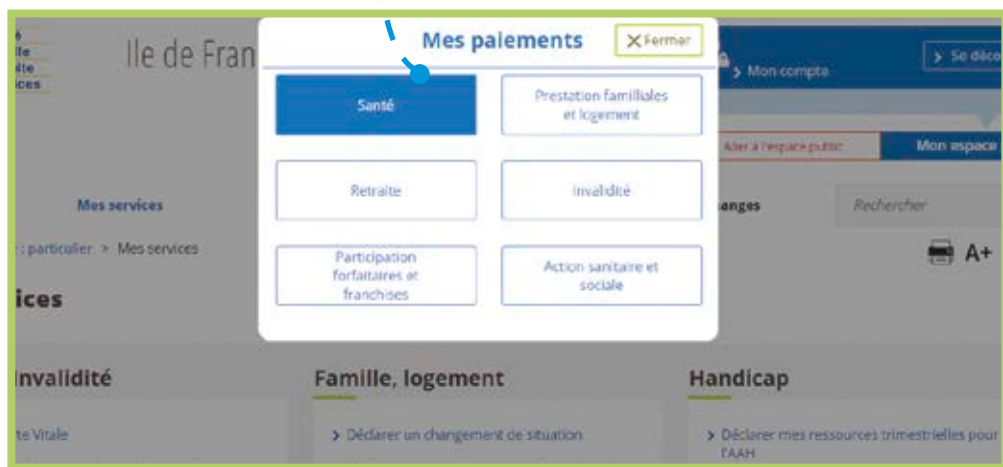
ÉTAPE 2

J'accède à la page d'accueil de Mon espace privé.
Je clique en haut sur la rubrique Mes paiements.



ÉTAPE 3

Je clique sur la catégorie Santé, dans le bloc Mes paiements.



ÉTAPE 4

Je retrouve alors la liste de mes Remboursements de soins, ainsi que ceux réglés par la MSA à des tiers (pharmacie, hôpital...).



Mes remboursements sont classés du plus récent au plus ancien.

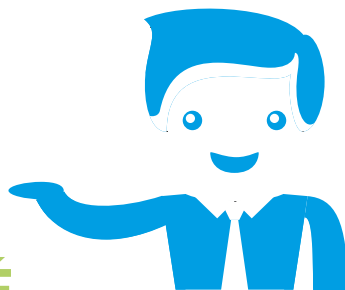
ÉTAPE 5

Je peux télécharger mon décompte.

[illegible]

**Si besoin, je peux l'envoyer
à ma complémentaire santé
si la télétransmission n'existe pas
entre la MSA et ma mutuelle.**

**J'AI TERMINÉ
LA CONSULTATION
DE MES PAIEMENTS
ET DÉCOMPTES SANTÉ.**



BON À SAVOIR

Je peux accéder à tous les autres types de paiements que je veux consulter : retraite, prestations familiales et logement, action sanitaire et sociale...

Il suffit de cliquer sur
Tous mes paiements, en dessous
du tableau récapitulatif Mes derniers
paiements, puis de choisir la catégorie.

Mes paiements X Fermer

Santé	Prestation familiales et logement
Retraite	Invalidité
Participation forfaitaires et franchises	Action sanitaire et sociale

Vous avez la possibilité d'effectuer d'autres démarches en ligne. Rendez-vous dans Mon espace privé.

Pour accéder à vos paiements, plus besoin
de vous déplacer à votre agence MSA
ou de téléphoner !

Vous pouvez les consulter très simplement
par Internet en quelques minutes.

**L'équipe d'accueil de votre MSA est là pour vous
montrer comment faire et vous accompagner.**

Pour suivre la MSA



MSA TV



L'essentiel & plus encore